

P.V. de l'Assemblée Générale de l'APECH-RESTO du 9 octobre 2014

Delphine Bach ouvre la séance à 20h05

Elle remercie les personnes présentes : M. Senglet (adjoint au maire), le comité (Bach Delphine, Laborde Robert Valérie, Jeanneret Christine, Marty Sylvie, Surdez Grégoire, Pugnale Valérie,, Zamora-Bertolini M-Christine, Cheneval Caroline, Koch Roalda, Planas Basset Deborah), la famille Bolzani Virginie et Enrico, Avrin Anouk, Alves Costa Alice, Boissier Louis, De Marco Isabelle, Uldry Jade, Jean-Charles Antonine.

Elle annonce les personnes excusées : Mme Dechamboux (Directrice d'Etablissement), Mme Clemente (GIAP), les animatrices du parascolaire, les familles Tautu, Galetto, Berger.

Elle remercie également toutes les personnes qui ont soutenu l'APECh-RESTO par leur collaboration, participation financière, activité bénévole lors des diverses manifestations, les enseignants de l'École, la Commune de Choulex, les employés communaux, le Parascolaire, le comité et la démissionnaire, et surtout elle remercie les parents pour leur grande générosité lors des promotions pour le 100ème de l'école avec toutes leurs pâtisseries.

1.- Approbation du PV de l'Assemblée Générale du 24 septembre 2013 (*Delphine Bach*)

→ l'Assemblée approuve le P. V. de l'A.G. 2013 dans son intégralité

2.- Présentation des comptes pour l'Exercice 2013-2014 (*Christine Jeanneret*)

Christine annonce que les charges de cette année -voir page 5- ont à nouveau été élevées et que l'exercice 2013-2014 se solde par une perte de Chf 2543.-

Elle explique que les charges sont dues aux frais de Gestion Chf1160.45, Administration Chf 637.30, Communication Chf 50.-, RESTO Chf 966.70, et APECh Chf 13675.35.

Ces charges ont pour cause les nombreuses et diverses activités offertes (voir rapport d'activité 2013) par l'APECh et le RESTO durant l'année 2013-2014, mais surtout les attractions exceptionnelles allouées aux enfants lors des promotions de juin 2014 pour marquer les 100 ans de l'École de Choulex. Le comité a dû par ailleurs opter pour des options un peu plus chères, afin de pouvoir les présenter quelque soient les conditions météorologiques.

Christine explique que les produits (revenus) -voir page page 5- ne sont dûs qu'aux Cotisation APECH et RESTO Chf 2185.-, Subventions publiques Chf 1500.- et enveloppe exceptionnelle 100 ème Chf 2000.-, Divers (ventes produits, collectes, bar promotions, ventes pâtisseries) Chf 8261.-

Cependant cette année, l'intégralité des revenus engendrés par la vente de pâtisseries, soit la somme de Chf 1290.- a été reversé à l'association ASSIKLOASSI, comme annoncé sur le panneau des pâtisseries lors des promotions.

Bilan final -voir page 6-:

Actifs : Caisse APECH Chf 567.85, Banque Raiffeisen, Chf 2421.57, Compte CCP ARSC Chf 00.-, Compte Raiffeisen Épargne Chf 10000.-, Créances Chf 2000.-

Passifs n'ont pas changé : Solde compte APECH Chf 7179.58, Solde compte ARSC Chf 10352.99

Christine précise encore, que l'APECH-RESTO va tâcher de revenir vers un bilan plus équilibré et balancé, car en effet, 2014-2015 ne devrait pas être une année de grandes dépenses.

Monsieur Louis Boissier, dans sa fonction de réviseur de compte, atteste que les comptes sont tenus avec une très grande rigueur et recommande leur approbation par l'Assemblée, ainsi que la décharge du comité pour l'exercice 2013-2014.

→ Les comptes pour l'Exercice 2013-2014 sont approuvés à l'unanimité par l'Assemblée et décharge est donnée au comité.

Cotisations 2014-2015 : *Delphine* propose le maintien des cotisations telles qu'elles sont actuellement -à savoir- APECH Chf 30.- et APECH-RESTO Ch f60.-

→ L'Assemblée approuve cette solution pour l'année 2014-2015 à l'unanimité.

3.- Rapport d'activités 2013-2014

Octobre 2013 : *Semaine du goût: distributions de pommes à la récréation. De plus, une autre distribution de pommes a eu lieu en novembre.

Novembre 16-2013 : *Confection des calendriers de l'Avent.

Décembre 12-2013 : *Escalade à midi, soupe, marmite et défilé dans l'École de Choulex avec les élèves et les enseignants.

Décembre 17-2013 : *Apéro lors du Marché de Noël avec une cagnotte pour Hôpiclown.

Décembre 17-2013 : RESTO : *Repas de Noël avec projection de films bêtisiers.

Mars 25-2014 : *Concert et arbre à souhaits, organisés par les enseignants, avec un apéro offert par l'APECh pour de la Fête du printemps.

Avril 24-2014 : *Visite de la caserne des Pompiers : les jeunes ont eu la chance de se faire expliquer par les pompiers, le fonctionnement de la caserne, les camions et leurs contenus. Ils ont pu participer et s'essayer à « être un pompier », en s'exerçant au maniement de la lance à incendie, à l'évacuation d'un blessé, à la protection des environs lors d'un feu, etc. Les jeunes ont été fasciné et très intéressé. Ils ont posé une multitude de questions auxquelles les pompiers ont répondu avec patience et pertinence. Un goûter en matinée a été offert. Puis, la mise à disposition d'un grill à permis de continuer la réunion avec les parents lors du repas canadien qui a suivi avec les pompiers. C'est une activité qui a eu un grand succès.

Monsieur Senglet de préciser qu'il y existe un corps de jeunes sapeurs pompiers à Collonge-Bellerive, au cas où des jeunes de Choulex seraient intéressés.

Mai et Juin 2014 : RESTO : *Divers activités artistiques ont été proposées aux jeunes après les repas, grâce à l'intervention de madame Isabelle Perez, artiste plasticienne.

Juin 2014 : les APE de Cologny, Vandoeuvres et Choulex ont demandé à « Action innocence » de venir en classe afin de sensibiliser les enfants aux danger d'Internet. La sensibilisation est également proposée aux adultes cependant, on déplore que peu de parents se soient déplacés pour l'occasion.

Juin 28-2014 : Les 100 ans de l'École de Choulex :

*Organisation d'une récréation clin d'œil comme il y a 100 ans avec des jeux pour enfants d'antan : jeu du cerceau, marelle, etc....

*Promotions (en partenariat avec l'école et la mairie) et diverses attractions et activités : château gonflable, tour infernale, mur de grimpe, maquillages...

Un très grand merci à tous les bénévoles pour leurs implications tout au long de l'année, ainsi

qu'aux pâtisseries/ières pour leur nombreux et délicieux gâteaux proposés lors de promotions. De plus, un grand merci à la générosité des tous les parents lors de leurs dons pour les pâtisseries.

4.- Démission et élection du nouveau comité et du/des réviseur(s)/euse(s) de comptes (Delphine Bach)

Cette année nous avons le regret d'annoncer le départ de madame Caroline Cheneval, qui a participé durant plusieurs années au comité. Son dynamisme, sa gentillesse, son sens de l'humour, son enthousiasme et toutes ses bonnes idées vont nous manquer énormément. Néanmoins, Caroline nous assure que le comité pourra compter sur elle pour les grands événements et d'avance nous la remercions. Nous lui souhaitons tous nos vœux pour la reprise de ses activités professionnelles.

En parallèle, nous avons la chance d'accueillir un nouveau membre en la personne de madame Jade Uldry que nous accueillons avec un très grand plaisir. Le comité se réjouit déjà de travailler avec elle et lui souhaite la bienvenue.

L'actuel réviseur de compte Monsieur Louis Boissier est d'accord de continuer son mandat pour encore une année.

→ L'Assemblée et le comité le remercient chaleureusement.

5.- Perspectives d'avenir, projets pour l'année 2014-2015

Octobre 16-2014: *Récréation: pommes à croquer, compotes, jus. Les pommes sont fournies par le domaine de la Touvière.

Décembre 12-2014 : *Escalade, salle communale réservée par les enseignants qui présenteront des chants, et peut-être une soupe. Les jeunes Choulesien se sont proposés pour organiser la manifestation, et l'APECh reste à disposition pour aider, si nécessaire.

Année scolaire 2014-2015 : *Projet environnemental avec Assikloassi: fabrication en collaboration avec les enseignants d'un grainier et d'un herbier comparatif entre les plantes et graines au Bénin et à Choulex.

Janvier 2015 : *Atelier des clés pour apprendre (atelier proposé pour les classes de niveau moyen (5P à 8P): il s'agit d'une conférence proposée un soir aux adultes avec des clés et des méthodes pour expliquer aux parents comment permettre aux enfants d'apprendre à apprendre. Elle sera suivie le lendemain d'un atelier parent-enfant qui met en place les diverses stratégies d'apprentissage discutées la veille (mais cette fois-ci avec leurs enfants).

Avril (18 ou 25) 2015 : *Véloputz : Atelier mobile avec mécaniciens qui propose aux participants de venir avec leurs vélos afin de les entretenir et d'apprendre comment les réparer.

*1001 Roues seront présents : ce sont des animateurs avec toutes sortes de vélos (ou tricycles) étranges et intrigants sur lesquels parfois il est même permis de les essayer.

*Sono et musique mobile solaire seront également présents.

*Sensibilisation des enfants aux chiens libres : sera un atelier que l'APECh s'apprêtait à proposer, mais finalement ce seront les enseignants qui vont le préparer, mais on ne sait pas encore quand.

Juin 2015 : *Promotions ayant pour thème « Cinéma » : l'APECh s'engagera à son organisation au niveau communale (ou ne s'engagera pas), en fonction de l'acceptation (ou refus) du cahier des charges discuté avec les autorités communales.

8.- Divers (Delphine Bach)

Question madame Isabelle De Marco : Y a-t-il une thématique par année ou comment se font les choix des activités proposées ?

Réponse Delphine Bach : le choix des activités est discuté en comité, mais il n'y a pas de thématique. Le comité accueille toute idée, proposition, problème et en discute ensuite afin de proposer une activité, une solution, un atelier. Pourtant, il y a toujours en général plusieurs activités en fonction des saisons.

Monsieur Senglet remercie l'APECh au nom des autorités communales pour toutes les activités proposées et l'investissement important du comité. Il précise cependant que la décision finale concernant le cahier des charges est dans les mains des conseillers municipaux et pas dans celle des exécutifs et que la réponse attendue par l'APECh prendra du temps.

Roalda Koch précise que l'APECh n'est pas une société à but lucratif comme pourrait l'être la société des « Dames Paysannes » ou les « Pompiers », mais bien une association à but non-lucratif pour les enfants de la commune.

Monsieur Senglet de dire que les « Pompiers » ne sont aucunement une société mais « un corps organisé ». Il ajoute que la « Pétanque » ou les « Dames Paysannes » sont également des associations, et précise que la mise en place -demandée par l'APECh- d'un cahier des charges correct est importante, afin que cela ne crée pas de mauvais précédent.

Delphine Bach d'ajouter que le but de l'APECh n'est pas le même que celui de la « Pétanque » ou des « Dames Paysannes » ou autres, donc pas à but lucratif. Notre association ne fait pas de bénéfice et ses membres ne partent pas en voyages ou sorties avec l'argent gagné, celui-ci est directement réinvesti dans des activités pour les enfants de l'École de Choulex.

La séance est fermée à 21h.

Pertes et Profits		Produits		01.09.13 - 24.09.14		
Charges						
4	Charges administratives		1'847.75	3	Produits et prestations de service	13'946.65
42	Frais de gestion	1'160.45		32	Cotisations	2'185.00
420	Frais de gestion	1'160.45		320	Cotisations	2'185.00
4200	Frais de comité d'AG	150.50		3200	Cotisations membres APECH	410.00
4201	Frais de représentation	260.00		3201	Cotisation membres RESTO	1'775.00
4202	Cadeaux aux collaborateurs	662.00				
4203	Soutien associations faibles	87.95		36	Subventions publiques	3'500.00
44	Administration	637.30		360	Subventions publiques	3'500.00
440	Administration	637.30		3600	Commune de Choulex : Subvention	1'500.00
4400	Assurances	301.40		3601	Commune de Choulex : Soutien et rétributions	2'000.00
4401	Fourniture de bureau	77.50				
4404	Affranchissements postaux / timbres	131.80		39	Divers	8'261.65
4405	Taxes bancaires et frais administratifs	126.60		390	Divers	8'261.65
49	Communication	50.00		3900	Ventes de produits 40Ème APECH	93.00
490	Communication	50.00		3901	Intérêts bancaires	9.95
4900	Graphisme	50.00		3902	Collecte. Evénements caritatifs	170.90
5	Charges APECH	13'675.35		3903	Bars Promo	6'697.80
52	Evénements	13'675.35		3904	Vente de pâtisserie	1'290.00
520	Evénements	13'675.35				
5200	Matériel	15.90				
5202	Automatisme	165.50				
5203	Escalade	204.15				
5204	Nol	245.80				
5205	Activités printemps	75.90				
5206	Activités caritatives	170.90				
5207	Promotion	11'487.20				
5209	Dons	1'290.00				
6	Charges RESTO	966.70				
61	Evénements	966.70				
610	Evénements	966.70				
6100	Evénements	940.00				
6101	Divers	26.70				
		16'489.80			Différence (perte)	2'543.15
						16'489.80